

PARCS NATURELS RÉGIONAUX de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Communiqué de presse

VIVEZ L'ECOTOURISME AU QUOTIDIEN DANS LES PARCS NATURELS REGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Les 9 Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvrent depuis longtemps pour le tourisme, ils participent activement à la structuration d'une offre touristique responsable ciblée sur une découverte douce des patrimoines naturels et culturels. Avec la marque Valeurs Parc naturel régional, ils qualifient une offre d'excellence dont le réseau de bénéficiaires ne cesse d'augmenter. Initiateurs de projets d'aménagements durables, ils favorisent le développement des mobilités douces et des activités de pleine nature. Attentifs au fragile équilibre entre la fréquentation et la préservation des sites, ils travaillent à une gestion raisonnée des flux touristiques.

Les Parcs naturels régionaux sont de formidables espaces de découverte. L'offre qu'ils proposent repose sur des paysages exceptionnels, des sites emblématiques, des villages de caractère, des patrimoines naturels et culturels, des savoir-faire et des produits agricoles de territoire, et contribue activement au rayonnement et à l'attractivité de la Région Sud.

De la mer à la montagne, les parcs de Camargue, Alpilles, Baronnies provençales, Mont-Ventoux, Luberon, Sainte-Baume, Préalpes d'Azur, Verdon, Queyras s'attachent au déploiement d'un tourisme doux et responsable et développent des filières écotouristiques telles que l'agritourisme, le tourisme ornithologique, l'astrotourisme, le tourisme spirituel et de bien-être et bien sûr l'itinérance avec la rando et le vélo notamment

Un réseau de professionnels ambassadeurs des valeurs des parcs

La marque nationale Valeurs Parc naturel régional, propriété du ministère de la Transition écologique et solidaire, atteste de l'engagement des entreprises dans les Parcs naturels régionaux pour le développement d'une activité économique en équilibre avec la préservation des patrimoines naturels et culturels. Elle est basée sur une approche durable plus respectueuse de l'environnement, et des hommes et du territoire.

Les prestataires touristiques, producteurs agricoles et artisans bénéficiaires de la marque sont de véritables ambassadeurs de nos espaces ruraux et de notre région.

Cette marque, associée aux valeurs d'authenticité, de patrimoines et environnement préservés, de découverte douce, d'accueil pour tous... apporte aux clientèles la garantie d'une consommation durable et de proximité, basée sur un art de vivre authentique, le bien-être et le ressourcement et de vraies rencontres.

En Région Sud, plus de 290 prestations bénéficient de la marque Valeurs Parc : 173 hébergements (gîtes et chambres d'hôtes, hôtels, campings, villages vacances), 34 restaurants, 17 sites de visite, 63 prestations de découverte accompagnées (dont 5 manades), 9 séjours, sans oublier les 33 produits de terroir. Cela représente plus de 7 000 lits touristiques et 1 380 emplacements nus de camping. Ce réseau de bénéficiaires constitue une offre d'excellence en constante augmentation répertoriée sur www.parcs-naturels-regionaux.fr/consommer-parc

Les parcs sont également riches d'une offre touristique complémentaire répertoriée auprès de l'ensemble des offices de tourisme des territoires.

Pour une découverte douce et respectueuse des territoires de parcs

Les parcs naturels régionaux sont de formidables espaces pour la pratique des activités de pleine nature. Pour favoriser la rencontre avec le territoire, ils suscitent l'immersion au travers d'une offre de déplacements doux laissant le temps à la découverte. Des sites et des paysages exceptionnels, des kilomètres de sentiers, des circuits de randonnées, des sentiers d'interprétation, des sorties de découverte vous attendent... Les parcs ont mis en place, avec leurs partenaires, de nombreuses possibilités de découverte et sports de pleine nature pour tous les publics... et sont à votre disposition pour vous accompagner dans une découverte respectueuse de leurs territoires.

Le site www.cheminsdesparcs.fr et l'appli mobile proposent une offre très complète de randonnées, à pied, à vélo, à vtt ou à cheval dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que de nombreuses adresses de services utiles. Avec 215 itinéraires, dont la quasi-totalité traduits en anglais, ce site permet aux randonneurs de partir en balade sur plus de 2000 km d'itinéraires en toute quiétude et de s'informer en chemin sur les patrimoines naturels, culturels et paysagers. En un clic, il est possible de choisir thématique, difficulté, dénivelé, d'éditer gratuitement son livret-itinéraire et de consulter les offres de services à proximité : hébergements, producteurs, etc.

En complément retrouvez sur le site www.cheminsdelabiodiversite.com une offre de sorties nature (sentiers de découverte, visites guidées, chantiers nature...) sur les 9 parcs naturels régionaux de la Région sud.

Rappel des recommandations pour une fréquentation respectueuse des espaces naturels:

Chaque Parc naturel régional dispose d'outils pour une fréquentation respectueuse des espaces naturels, disponibles sur les sites internet ou sur les points de départ des randonnées. Dans tous les cas, merci de respecter quelques règles de base et d'être attentifs à la nature qui vous entoure.

- **Je respecte la propriété de l'endroit où je vais**, la plupart des espaces naturels ne sont pas des espaces publics mais des espaces privés où le passage est toléré.
- **Je suis discret pour ne pas effrayer la faune** particulièrement sensible au dérangement en cette période de l'année et après plusieurs mois d'absence de présence humaine.
- **Je tiens mon chien en laisse** (attention, les chiens sont interdits dans les réserves naturelles et certains autres sites soumis à réglementation spécifique, je me renseigne avant de partir).
- **En restant sur les sentiers balisés, je participe à protéger les espaces naturels en limitant le piétinement de la flore et le dérangement de la faune en pleine période de reproduction.**
- **Je respecte le travail des bergers et la présence des troupeaux, en les contournant largement**
- **Je veille à laisser ces espaces comme je les ai trouvés** : je ne ramasse ni fleurs et plantes, ni minéraux ou fossiles. Je rapporte avec moi tous mes déchets.
- **Attention, dès le 1^{er} juin nous entrons en période de risque incendie** : je me renseigne avant de partir sur le niveau de risque et l'autorisation d'accès aux massifs.
- **Je n'oublie pas de m'équiper** d'une tenue et de chaussures adaptées et je prends de l'eau avec moi (dans une gourde réutilisable bien sûr!), je vérifie la météo.
- **Dans la nature, comme en ville, je respecte les gestes barrières pour limiter la propagation du COVID-19.**

